

L'écotourisme, une nouvelle source de revenus pour les Marais du Vigueirat ?

Les « Amis des Marais du Vigueirat » n'ont pas le temps de s'ennuyer ! Au quotidien, ils doivent veiller à protéger, à conserver la beauté et l'attractivité des lieux. Nous sommes aux Marais du Vigueirat, espace naturel protégé du Sud de la France. Le but ici est de se développer durablement. Comment ? Miser sur l'écotourisme semble être une bonne solution, étant donné les richesses qu'on peut faire découvrir sur le site et aux alentours.

Un patrimoine naturel à préserver

Situés sur la commune d'Arles, en Camargue dans les Bouches-du-Rhône, les Marais du Vigueirat appartiennent au Conservatoire du littoral depuis les années 80. Sur une surface de plus de 1000 hectares, on retrouve une véritable mosaïque de milieux naturels qui se répartissent selon un gradient de salinité : sansouïres, vastes étendues de roselières et d'eau libre, etc. C'est sur cet espace quasiment sauvage qu'on peut observer de nombreux oiseaux (hérons, canards, cigognes...) et une flore typique (orchidées, roseaux...). Afin de respecter les marais et leur équilibre écologique, les activités qui s'y développent visent à la conservation du patrimoine biologique.



Une gestion concertée

Les Marais du Vigueirat ont vu de nombreux aménagements modifier leur fonctionnement hydraulique. Faisant partie intégrante d'une plaine deltaïque régulièrement inondée par les crues du Rhône au Moyen-âge, c'est au XVII^{ème} siècle qu'ont débuté les grands travaux de drainage et d'endiguement du delta du Rhône. Au XIX^{ème} siècle, l'agriculture avait conquis tout le delta. Ainsi, depuis les années 1950, diverses activités agricoles se sont développées sur les Marais du Vigueirat, telles que l'élevage, la riziculture, la pisciculture et la plantation de tomates. Aujourd'hui, le site est totalement endigué, afin de permettre un contrôle des apports en eau douce.



La gestion actuelle favorise le retour à un fonctionnement plus proche des conditions naturelles initiales. Son principe s'appuie sur la gestion de l'eau en conformité avec le cycle climatique méditerranéen et l'utilisation du pâturage pour contrôler la végétation (taureaux et des chevaux de Camargue). L'utilisation raisonnée de ces deux outils de gestion permet de maintenir la diversité biologique.

Un plan de gestion, mis en place en

concertation avec les acteurs locaux depuis 1995, définit des orientations de gestion précises. Ce plan a pour but de contribuer à un développement socio-économique durable du village de Mas-Thibert par :

- la conservation des habitats, pour maintenir la diversité biologique et renforcer l'aspect naturel du paysage,
- la prise en compte des activités humaines : ouverture au public, recherche appliquée sur les zones humides, intégration du site dans le tissu socio-économique local.

Les outils utilisés sont ceux cités précédemment (pâturage...) ainsi que d'autres activités souvent traditionnelles pratiquées autour du site (coupe du roseau par exemple).

Dans le cadre du plan décennal de développement durable, élaboré en concertation avec la population locale, une dynamique territoriale s'est mise en route : des projets sont en cours de développement, sur le site et aux alentours, avec notamment la création d'une association pour le développement durable, par les habitants de Mas-Thibert.

L'accueil du public et la sensibilisation à l'environnement : activités complémentaires de la protection

L'association « Les Amis des Marais du Vigueirat », structure gestionnaire du site, met l'accent sur la sensibilisation du public et des professionnels pour faire changer les comportements non respectueux de l'environnement. De nombreux aménagements ont ainsi été réalisés pour accueillir toutes sortes de publics : observatoires, sentiers de découverte à travers les marais, etc. De plus, des documents de sensibilisation adaptés sont créés : fascicules de description des espèces présentes, explication des chantiers en cours, lettre d'information, livres naturalistes...



Des visites guidées permettent au grand public de découvrir le site et toutes ses richesses (oiseaux d'eau, plantes endémiques, libellules, chiroptères...), accompagnés d'un animateur nature compétent. Les visiteurs peuvent également choisir de se promener librement le long de sentiers : aménagés pour les personnes à mobilité réduite, en se laissant guider par leur intuition et les panneaux explicatifs postés çà et là.

De plus, des activités d'éducation à l'environnement sont organisées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles. Ces animations, destinées à un public large, permettent aux jeunes de développer un esprit d'observation et de comprendre le fonctionnement des marais de Camargue, à travers divers thèmes abordés (faune, flore, interaction Homme-environnement, etc). Une participation active des scolaires, des sorties terrain et du matériel pédagogique adapté sont des éléments clés.

Il existe également aux Marais du Vigueirat un volet formation destiné aux étudiants (universités, BTS, écoles d'ingénieurs) et aux professionnels de l'environnement. Le but est de leur apporter de nouvelles connaissances et

compétences dans tous les domaines liés aux zones humides et à leur gestion durable. Ces formations, dispensées par des spécialistes travaillant aux Marais au quotidien, peuvent se tenir sur le site ou dans les écoles.

Le projet de management environnemental et le Life PROMESSE : évolution et perspectives d'avenir

Jean-Laurent Lucchesi, directeur de l'association gestionnaire, est également spécialiste de la gestion des zones humides et ornithologue. Pour lui, l'objectif initial et prioritaire du projet est la protection du patrimoine naturel.

A cet objectif de base s'est ajouté un vaste projet de création d'un pôle d'attractivité écotouristique sur le site, en dehors des axes touristiques classiques dans un objectif de développement durable du village de Mas-Thibert. Pour y parvenir et assurer l'autonomie financière, le centre écotouristique devra accueillir, à terme, entre 50 000 et 100 000 visiteurs par an.



Doté d'un plan de gestion depuis 1995 et d'aménagements destinés au public, le site accueillait jusqu'en 2003 environ 15 000 personnes par an. Durant cette période, 40 emplois ont été créés, dont 25 locaux.

Pour permettre d'accroître considérablement le nombre de visiteurs tout en limitant les impacts humains sur le patrimoine naturel, le programme européen Life PROMESSE a été mis en place en 2003. L'objectif étant de réduire au maximum

l'impact global des visiteurs, les volets eau, déchets énergie, transport ont été repensés. De nombreux partenaires financiers (WWF, ville d'Arles, Conservatoire du littoral, etc) se sont engagés dans ce programme. La majeure partie des fonds a été utilisée pour effectuer des travaux d'amélioration sur les infrastructures existantes, afin d'arriver à un équilibre production d'énergie/consommation d'énergie. A l'heure actuelle, le site a largement diminué son impact sur le milieu : consommation d'électricité diminuée et assurée par du solaire photovoltaïque, chauffage au bois et au solaire thermique, isolation des façades avec des matériaux locaux (roseau), installation de cuves de récupération d'eau de pluie, mise en place de toilettes sèches, tri et recyclage des déchets...

Basé sur une forte volonté des « Amis des Marais du Vigueirat » et un processus de concertation avec les acteurs locaux et les habitants, le Life PROMESSE a conduit à l'enclenchement d'une phase de certification EMAS (Eco Management and Audit Scheme) : cette certification européenne, délivrée aux structures qui ont un système d'amélioration continue de leurs performances environnementales, montre un véritable engagement de qualité environnementale.



Installations de poubelles de tri sélectif sur le domaine des Marais du Vigueirat



Bilan écotouristique et perspectives

Suite à tous les aménagements qui ont été réalisés, l'activité écotouristique génère 20 000 visiteurs par an. C'est encore trop peu pour permettre aux Marais du Vigueirat d'être autonomes financièrement et de pouvoir envisager un avenir durable radieux. En effet, toutes les activités ne sont pas payantes et les tarifs pratiqués ne permettent pas

d'assurer un revenu suffisant. « Les Marais du Vigueirat vivent de subventions depuis leur création », explique Françoise Mosse, responsable communication du site. C'est pourquoi le site est en constante évolution, avec en prévision d'autres aménagements pour atteindre l'autonomie énergétique, et des structures nouvelles pour diversifier les activités proposées (jardin ethno-botanique, piste cyclable), mise en place d'un sentier de découverte « écofuté » qui fait le tour des infrastructures, installation d'une petite éolienne en 2009 (dans le cadre d'un programme d'étude d'impact sur les chiroptères).

Des équipements complémentaires permettront un jour d'associer directement la population locale, de relancer l'économie locale (commerces, restauration, gîtes...) et de gérer les contraintes du tourisme dans la zone urbaine de Mas-Thibert. « L'objectif final à atteindre est l'absence totale de voitures sur le site : les touristes laisseraient leur véhicule sur un parking à Mas-Thibert et rejoindraient le site par bateau solaire sur le canal, pour le visiter à pied » argumente Françoise Mosse.

Françoise Mosse espère ainsi que tous les efforts fournis porteront un jour leurs fruits et verront l'augmentation du nombre de visiteurs grâce entre autres au développement de nouveaux sentiers de découverte, à l'élargissement au Parc naturel régional de Camargue, au transfert de l'accueil vers l'Office de Tourisme d'Arles, à la labellisation Réserve naturelle, etc. L'objectif peut sembler difficile à atteindre, mais c'est sans compter la motivation de toute l'équipe et le soutien de la population de Mas-Thibert, qui s'engage elle-même dans une démarche de développement durable.

Propos recueillis par Marion SANNER, Master 2 BGAE (IEGB), Université de Montpellier II

Contact : Françoise Mosse, responsable communication des Marais du Vigueirat, francoise.mosse@espaces-naturels.fr

Bibliographie :

- Site du LIFE PROMESSE : www.life-promise.org
- Ecotourisme durable : le projet de développement des Marais du Vigueirat : <http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org/pages/page6.htm>
- Etat des lieux du tourisme en Languedoc-Roussillon, son impact et les enjeux du développement de l'écotourisme (Laura Lecolle) : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Etat_des_lieux_tourisme_LR.pdf
- Les outils et expériences existantes en matière d'écotourisme : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_ecotourisme.pdf